PRÉFET
DES ARDENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet du Préfet
Direction des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale

ALERTE

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE A SURVEILLER

VIGILANCE JAUNE VENTS FORTS / PLUIE INONDATION

Le département des Ardennes est placé en vigilance jaune situation météorologique à surveiller pour deux phénomènes météorologiques :

Vents violents : à compter du mardi 17 novembre 2026 à 03h00 ;

Pluie-inondation : à compter du mardi 17 novembre à 06h00

Situation :

La journée du mardi 17 novembre 2026 sera marquée par des conditions météorologiques perturbées, associant des rafales pouvant atteindre 70 à 90 km/h et des précipitations importantes avec des cumuls de pluie compris entre 30 et 50 mm en 12 heures.

En soirée de mardi des averses parfois orageuses sont attendues. Elles sont accompagnées d'un nouvel épisode de rafales de vent localement fortes. Ces rafales prévues relèvent actuellement d'une vigilance jaune, mais le passage au niveau orange n'est pas exclu en cas d'aggravation des prévisions métrologiques.

Ces conditions météorologiques nécessitent une vigilance particulière en raison des perturbations qu'elles sont susceptibles d'occasionner

Conséquences possibles:
– des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution
– les toitures et les cheminées peuvent être endommagées
– des branches d'arbre risquent de se rompre
– les véhicules peuvent être déportés, la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière
– quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone

Conseils de comportement à l'attention de la population :
– limitez vos déplacements
– limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent
– ne vous promenez pas en forêt
– mettez vos biens à l'abri de la montée des eaux ;
– éloignez-vous des cours d'eau ;

– en ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
– n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
– rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
– restez à l'écoute des consignes des autorités et des médias locaux.

Le Préfet des Ardennes appelle chacun à la plus grande prudence.